

GUIDE DU CONTRÔLE DU DOPAGE POUR LES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

En tant que sportif ayant un handicap permanent ou temporaire, tu peux avoir besoin de certaines adaptations lors d'un contrôle du dopage. Voici ce que tu dois savoir :

L'Agent de contrôle du dopage (ACD) te demandera si tu as besoin de modifications et quelle aide spécifique tu as besoin.

Les modifications seront convenues avec l'ACD. Si tu as besoin d'aide, ton représentant peut t'assister.

Ton représentant doit porter des gants pour manipuler tout matériel lié au prélèvement d'échantillon.

Toute assistance sera notée sur le formulaire de contrôle du dopage.

Exemples d'adaptations »

Cette version est une traduction de l'original en anglais. En cas de divergence, le sens et l'esprit de la version originale en anglais prévaudront.

01 HANDICAP PHYSIQUE

Si tu ne peux pas sceller les flacons en raison d'un handicap temporaire ou permanent, ton représentant peut le faire à ta place, en portant des gants.

Ton représentant peut aussi t'aider à fournir un échantillon d'urine, si nécessaire.

02 DÉFICIENCE VISUELLE

Tu peux demander à ton représentant d'agir comme second observateur pendant la fourniture de l'échantillon.

Si tu as besoin d'aide pour verser ton échantillon dans les flacons A et B, ton représentant peut t'assister, en portant des gants.

Il peut aussi t'aider à lire le formulaire de contrôle du dopage pour vérifier son exactitude avant que tu ne le signes.

03 DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Ton représentant peut t'expliquer le processus de contrôle du dopage afin que tu le comprennes bien.

S'il t'est difficile de remplir le formulaire de contrôle du dopage, ton représentant peut t'aider.

À NOTER !

Si tu as besoin d'un matériel particulier pour fournir un échantillon d'urine, il est de ta responsabilité de l'avoir à disposition. Sans cela, tu pourrais faire l'objet d'une procédure de violation des règles antidopage pour ne pas avoir respecté le processus de contrôle du dopage. Si tu ne sais pas quel matériel est nécessaire, demande conseil à une infirmière, un médecin ou un ergothérapeute.